

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023****ACCESSIBILITE****DB230921116****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le quinze septembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 29

Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés :

- Thierry JOSEPH, pouvoir à Christian CIOFFI
- Laurent CAMPO, pouvoir à Gabriel BERTEA
- Semiha ALATAS, pouvoir à Myriam ABDERRAHIM.

Secrétaire de séance : Océane ROULOT est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**MODIFICATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE**

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation citoyenne des personnes handicapées » impose la mise en place d'une commission accessibilité communale ou intercommunale dans les communes ou intercommunalités de plus de 5000 habitants.

Cette commission se compose de 3 collèges : élus, représentants d'associations, représentants d'usagers. Les collèges associations et usagers sont nommés par arrêtés du maire.

Lors du conseil municipal du 10 novembre 2021, par délibération DB211110191, le collège des élus a été arrêté comme suit :

- Christian CIOFFI, conseiller municipal délégué à l'accessibilité et au handicap, Président de la commission
- Robert BRIOUDE, ancien conseiller délégué aux séniors et aux familles, actuellement conseiller municipal chargé de l'Évènementiel
- Alain BATILLOT, conseiller municipal délégué à la santé et au sport-santé
- Thierry JOSEPH, conseiller municipal délégué à l'emploi et à la formation
- Dominique CADI conseillère municipale déléguée au logement
- Odile MARTINI, conseillère municipale – groupe UGEC

**Il est proposé au Conseil Municipal d' / de :**

- **Désigner au titre du premier collègue**
  - Marie-Claude SOUCHAUD, conseillère municipale déléguée aux seniors et à la famille, en remplacement de Robert BRIOUDE.
- **Autoriser le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le conseil municipal,  
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,  
Après en avoir délibéré,  
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le Jeudi 21 septembre 2023.

**Le Maire**



**Le secrétaire de séance**

